



Dossier

**La Police de la Haute Senne,
à votre service !**

P11 Programme Stratégique
Transversal 2025 - 2030

P20 Venez nombreux au
Marché de Noël

Vivre en sécurité dans notre ville et nos villages

Cette édition du bulletin communal est consacrée à la sécurité et plus particulièrement au rôle de la Zone de Police de la Haute Senne, dont Braine-le-Comte fait partie, au rôle des bourgmestres et aux contacts utiles en cas de problème rencontré.

Il nous semblait en effet utile de remettre en lumière ce travail souvent de l'ombre des équipes qui assurent votre sécurité au quotidien. Que ce soit au sein des services de la Zone basés à Soignies ou au sein des services de proximité basés au commissariat de Braine-le-Comte, le travail ne manque pas et les résultats sont là. D'une banale enquête de voisinage, à une sortie de prévention ou encore à des contrôles qu'ils soient de vitesse, d'alcoolémie au volant ou encore de stationnement aux abords des écoles, les agents de la Zone de Police sont mobilisés pour assurer notre sécurité.

Il est important aussi de nous responsabiliser chacune et chacun au respect du « RGP », ce règlement général de police qui fixe le bien vivre ensemble. Cela peut aller de l'entretien de son trottoir (filet d'eau compris), à la notion de « tapage nocturne » (ou diurne), en passant par l'organisation d'événements publics ou encore l'occupation du domaine public. Nous vous conseillons de le relire lors des longues soirées d'hiver, il répond à de nombreuses questions souvent posées.

Parallèlement à cela, la Ville joue également son rôle avec l'extension du parc des caméras de surveillance, l'engagement de deux agents constatateurs supplémentaires pour lutter contre les incivilités (notamment en matière de déchets) et la demande de nouveaux radars fixes répressifs (dont un tronçon pour la Route Baccara à Ronquières). Le tout en renforçant également la prévention et l'écoute de terrain, pour tous les publics, et notamment pour les jeunes avec un service jeunesse remanié et renforcé.

Dans quelques semaines, nous passerons le cap de la nouvelle année. Nous vous souhaitons d'ici-là d'agréables fêtes de fin d'année.

Au nom du Collège communal,

Maxime DAYE

Député-Bourgmestre



Sommaire

- 03 **ÉDITO**
- 04 **DOSSIER**
La Police de la Haute Senne à votre service !
- 09 **TRIBUNES POLITIQUES**
- 11 **PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL**
- 12 **TERRITOIRE**
- 15 **ENVIRONNEMENT**
- 17 **CARNET DE FAMILLE**
- 19 **VIVRE ENSEMBLE**
- 20 **AGENDA**
- 22 **ESPACE CITOYEN**

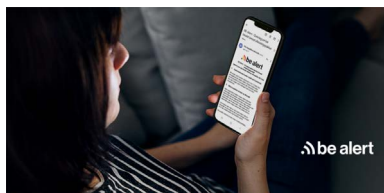
Directement informé en cas de crise avec BE-Alert

Le 2 octobre, Braine-le-Comte participait au test national BE-Alert et envoyait un message de test à toutes les personnes inscrites sur la plateforme. 2.503 contacts sont inscrits sur la plateforme ; **2.697 SMS et 2.651 e-mails ont été envoyés.**

Pour rappel, le système BE-Alert permet d'envoyer des messages d'alerte par SMS mais également des messages de prévention par e-mail.

Dorénavant, **nos services envoient des courriels via cet applicatif en cas d'avis de tempête, fermeture des espaces arborés, de risque d'inondation, etc.**

Pour recevoir les messages de prévention, il suffit, lors de votre inscription, de cocher la case « J'autorise mon administration communale à utiliser ces coordonnées pour m'informer de sujets d'intérêt général ». Cela permet à chaque inscrit de recevoir les informations liées à la sécurité publique, directement dans sa boîte mail ; et cela, sans avoir à se rendre sur le site internet de la Ville ou sur les réseaux sociaux.



be alert

À PROPOS

Braine Notre Ville

Éditeur responsable

Maxime Daye, Député-Bourgmestre

Rédaction

Cellule Communication :
communication@7090.be - 067/551.415

Graphisme

Gaetn : www.gaetn.be

Photo de couverture

Patrick Decorte : www.flickr.com/photos/patrickdecortephoto

Régie publicitaire

Red Line Communication :
david@redline-communication.be
0478/204.283

Prochain numéro

26 janvier 2025

Date de remise des textes

05 janvier 2025



Plateforme BE-Alert : www.be-alert.be

Service Planification d'urgence : 067/551.408, planu@7090.be

Député-Bourgmestre en charge de la Sécurité : 067/551.409, maxime.daye@7090.be

DOSSIER

La Police locale à votre service !

En Belgique, 2 niveaux de polices cohabitent : la Police fédérale et la Police locale. Cette dernière est organisée en 181 « Zones de Police », réparties sur l'ensemble du territoire dont 71 en Wallonie. Chaque Zone de Police possède ses spécificités démographiques, sociologiques, structurelles et personnalise ses réponses aux problématiques policières propres à son territoire.

Dans ce dossier, on vous explique comment fonctionne la nôtre, la Zone de Police de la Haute Senne, qui exerce ses missions sur le territoire de Braine-le-Comte, Écaussinnes, Le Roeulx et Soignies.

Fonctionnement

Une Zone de Police fonctionne un peu comme une Administration communale en matière de gouvernance. Les décisions liées à la nomination du personnel, au vote du budget, des comptes annuels, etc. sont prises par des mandataires élus par les citoyens lors des élections communales et qui, désignés par leur Conseil communal respectif, siègent au Conseil ou au Collège de Police.

En plus du Chef de Corps et du secrétaire, le Collège de Police de la Haute Senne est composé des 4 Bourgmestres : Maxime Daye pour Braine-le-Comte, Sébastien Deschamps pour Écaussinnes, Virginie Kulawik pour Le Roeulx et Fabienne Winkel pour Soignies. Pour former le Conseil de Police, 19 Conseillers rejoignent le Collège. La Présidence de ces assemblées est exercée par l'un des 4 Bourgmestres. Ces assemblées prennent les décisions mais ne gèrent pas la Zone de Police au quotidien et ne commandent pas directement les équipes policières.



Visite du Ministre de l'Intérieur au Conseil de Zone (de gauche à droite : Sébastien Deschamps, Fabienne Winkel, Bernard Quintin, Maxime Daye, Virginie Kulawik, Bernard Bastien)

Commandement

La législation permet de déterminer l'autorité, la compétence et la responsabilité de chaque intervenant. Au-delà de cela, une bonne collaboration permanente entre la Police et les Autorités communales permet d'assurer la sécurité des citoyens au quotidien.

Le Chef de Corps

Les équipes d'une Zone de Police sont placées sous l'autorité d'un **Chef de Corps qui assure la gestion journalière de la Zone de Police**. Il est responsable de la mise en œuvre de la politique policière locale et veille à la bonne exécution du Plan Zonal de Sécurité. Il favorise la coordination des différentes unités du corps de police et exerce ses missions sous l'autorité du Collège de Police.

L'actuel Chef de Corps de la Zone de Police de la Haute Senne est le Commissaire Divisionnaire Bernard Bastien. Étant en fin de carrière, il sera remplacé, dès le 1^{er} février, par le Commissaire Divisionnaire Samuel De Bie.

Les Bourgmestres

Chaque Bourgmestre représente l'autorité compétente pour les missions de police administrative **et prend des mesures liées au maintien de l'ordre public sur le territoire de sa commune**. En effet, il est responsable de la sécurité et peut prendre des Arrêtés de Police du Bourgmestre qui devront être exécutés par la Police locale. Citons par exemple, la rédaction d'un Arrêté de Police du Bourgmestre imposant la fermeture d'un axe routier sur lequel la sécurité des usagers pourrait momentanément ne plus être assurée en cas de tempête, d'incendie, de risque d'effondrement, etc.

Le Bourgmestre n'est donc pas compétent pour décider de l'envoi de telle ou telle équipe de police en cas de grabuge dans un quartier. Toutefois, **il veillera à prendre contact avec le commandement de la Zone de Police pour s'informer de la situation et donner des instructions générales sur les mesures à prendre pour la résoudre**. Il pourra également aborder, en Collège de Zone, tout problème d'insécurité constaté sur son territoire en vue de mettre en place les actions policières nécessaires et adaptées.



Les missions de la Zone de Police

Au sein des Zones de Police, les membres du personnel composent le « cadre » opérationnel (missions de police judiciaire et administrative) et administratif / logistique.

La composition du cadre est adaptée au territoire que la Zone de Police couvre. C'est au cadre que l'on précise le nombre d'agents nécessaire (et les profils et grades correspondants) pour accomplir les missions de Police locale.

Contrairement à d'autres, **le cadre de la Zone de Police de la Haute Senne est complet**. Cela signifie que, au regard de la législation, notre zone dispose de suffisamment d'agents de Police, tous grades confondus, pour assurer la sécurité à Braine-le-Comte, Écaussinnes, Le Roeulx et Soignies.

La Police locale est chargée de toutes les missions de police de base. Elle assure ainsi :

- le travail de quartier ;
- l'accueil ;
- l'intervention ;
- l'assistance policière aux victimes ;
- la recherche locale ;
- le maintien de l'ordre ;
- la sécurité routière.

Pour atteindre ses objectifs, la Police veille à appliquer toute législation utile, dont, au niveau local, le Règlement Général de Police.

Règlement Général de Police

Le Règlement Général de Police (RGP) définit les obligations à respecter en matière de propreté publique, de salubrité, de sûreté et de tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics. Il s'applique sur tout le territoire de la Zone de Police et **régit les aspects collectifs de la vie quotidienne en vue d'assurer un cadre de vie agréable pour tous**. Bien entendu, on y détermine aussi les sanctions applicables en cas de non-respect du RGP.

Tout citoyen résidant ou circulant régulièrement sur le territoire de la zone est vivement invité à en prendre connaissance. Cela permet d'éviter de se retrouver **involontairement** en situation d'infraction. Le règlement est consultable sur www.police.be/5328/a-propos/reglement-general-de-police-rgp.

Financement

Notre Ville contribue au fonctionnement de la Zone de Police de la Haute Senne. En effet, **le financement de la Police locale s'effectue à la fois au niveau fédéral et communal**. Les dotations communales couvrent environ 64% du financement total, les autres 36% sont de la responsabilité de l'Autorité fédérale (chiffres : SPF Intérieur).

La contribution communale est évaluée par le Conseil communal lors de l'approbation du Budget. Au Budget 2025 (Conseil communal du 24 février 2025), **la dotation de la Ville de Braine-le-Comte à la Zone de Police a été fixée à 2.271.943,20 €** (soit une augmentation de 44.547,90 € par rapport au Budget initial de 2024, dans le respect du plan de gestion).



Contribution financière par commune

Braine-le-Comte	29,4825%
Écaussinnes	17,3525%
Le Roeulx	11,8625%
Soignies	41,3025%

Évolution du financement de la Zone de Police pour Braine-le-Comte

2020	2.057.768,95 €
2021	2.098.924,33 €
2022	2.140.902,82 €
2023	2.183.720,88 €
2024	2.227.395,30 €
2025	2.271.943,20 €



Zone de Police de la Haute Senne : www.police.be/5328

Député-Bourgmestre en charge de la Sécurité : 067/551.409, maxime.daye@7090.be



Comment contacter la Police ?

En situation d'urgence

Vous êtes témoin d'un grave accident impliquant des blessés ? Une personne tente de voler ou d'endommager un véhicule ? Vous êtes victime ou témoin d'une agression ou d'une bagarre ? Vous apercevez une personne cambrioler une maison ou tenter de pénétrer chez vous ?

Appelez le 112 sans tarder, par téléphone ou via l'app' « 112BE ». Le numéro est gratuit partout en Europe. Si vous êtes familier des applications mobiles, téléchargez « 112BE » et encodez toutes vos données utiles. De cette façon, si vous deviez être dans une situation d'urgence, les services de secours accèderont à vos coordonnées, votre localisation, etc. et gagneront un temps précieux. L'application permet également d'indiquer certaines informations médicales à transmettre automatiquement en cas d'intervention.

 www.112.be/fr/app

En lien avec mon quartier

Votre 1ère personne de contact avec la Zone de Police est votre agent de quartier.

La Zone de Police de la Haute Senne dispose d'antennes de proximité dans chaque commune couverte. **Le commissariat de Braine-le-Comte se situe à la rue Samson 29.** Un accueil y est assuré du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Pour connaître et contacter facilement votre agent de quartier, il vous suffit de vous rendre sur le site internet de la Zone de Police et, dans la colonne de droite, de cliquer sur « Votre quartier ». Encodez votre adresse et son nom apparaît.

 **Antenne locale :** 067/493.570 - www.police.be/5328/contact/votre-quartier

Pour une question plus large

En-dehors des heures d'ouverture de l'antenne locale, les équipes du Commissariat central prennent le relais. **Il se situe à la chaussée d'Enghien 180 à Soignies. Une permanence y est assurée 24h/24, 7j/7.**

En tout temps, des missions complémentaires à celles du poste de Braine-le-Comte et plus généralistes sont exercées au Commissariat central comme les services Intervention, Enquête et Recherche (SER), Roulage et Prévention Routière, Assistance Policière aux Victimes (SAPV), Direction des Opérations, etc.

 **Police de la Haute Senne :** 067/34.9211 - www.police.be/5328/contact/services

Porter plainte en ligne

Sur www.police-on-web.be, il est possible de déposer plainte pour signaler un vol de vélo, un vol de cyclomoteur, un vol à l'étalage, un acte de vandalisme ou des graffiti. Pour toute autre plainte, il faut prendre rendez-vous.

 **Police de la Haute Senne :**
www.police.be/5328/questions/declarations-documents/comment-deposer-plainte

Numéros d'interventions utiles



07

DOSSIER

■ Demande d'intervention d'urgence

 www.112.be

 112

■ Demande d'intervention non-urgente des pompiers

 www.1722.be

 1722

■ Médecin de garde

 www.1733.be

 1733

■ Centre antipoison

 www.centreantipoison.be

 070 245 245

■ Child Focus

 www.childfocus.be

 116 000

■ Ecoute violences conjugales

 www.ecouteviolencesconjugales.be

 0800 30 030

■ Ligne de prévention suicide

 www.preventionsuicide.be

 0800 32 123

■ Pour bloquer une carte d'identité

ou un **passport** belge suite à un vol ou une perte

 www.docstop.be

 0800 2123 2123

■ Pour bloquer cartes bancaires et de crédit

 www.cardstop.be

 078 170 170

■ Sécurité dans la gare et le train

Belgian Rail

 0800 30 230

N'ayons pas peur des réformes

Les élections de juin 2024 ont envoyé un signal clair et donné une majorité solide pour entreprendre des réformes dont le pays et la Wallonie ont bien besoin. Une récente émission d'RTL TVI (« Je vous dérange ») a démontré combien notre système était à bout de souffle. Dans ce contexte, et comme certains aiment ramener le débat national au niveau local, sachez que Braine-le-Comte est prête et sereine.

D'une part, le CPAS a les moyens financiers nécessaires pour accueillir et orienter les chercheurs d'emploi. Des provisions existent à hauteur de 700.000 euros au CPAS et d'un million d'euros à la Ville pour l'aide sociale générale. Du personnel va être engagé et les acteurs brainois du monde de l'emploi et de la formation ont été activés. D'autre part, nous passons à travers les diminutions de subventions APE (emploi) sans licenciement. Enfin, rappelons-le, pas de nouvelles taxes ni de hausse des principales taxes comme l'IPP, le précompte immobilier et la taxe déchets. C'est rare – il suffit de lire la presse ou de voir dans les communes voisines – et c'est donc à souligner.

Belles fêtes de fin d'année au nom de toute notre équipe mobilisée à vos côtés.

Gauthier Vanderhaegen
Président du MR brainois



La pauvreté n'est pas une fatalité

La pauvreté n'est pas une fatalité. Elle n'est pas un accident, mais le fruit d'un système qui préfère les profits aux vies. C'est l'ombre des politiques de l'abandon, celles qui disent « effort » aux plus fragiles et « avantage » aux plus puissants.

Nous, socialistes, refusons cette résignation. Nous affirmons que la pauvreté n'est pas une faute, mais une injustice. Et l'injustice, cela se combat : avec des salaires dignes, des logements accessibles, une école qui émancipe, des services publics forts. Nous croyons à la main tendue. À la solidarité, pas à la charité. La dignité ne se mendie pas : elle se garantit !

Le Parti socialiste est là pour vous, pour celles et ceux qu'on oublie dans les statistiques, pour les travailleurs précaires, les retraités qu'on presse, les jeunes qui doutent.

La pauvreté n'est pas une fin. C'est un combat. Et tant qu'il y aura de l'injustice, il y aura le parti socialiste pour la relever. Et nos conseillers resteront attentifs.

Decooman Frédéric
Président de l'union socialiste
de Braine-le-Comte

1 an d'actions

Encore merci ! En décembre, cela fera un an que la nouvelle majorité s'est installée. Nous participons au travail du Collège et partageons en majorité les projets de décisions du Conseil Communal. Avec le Député-Bourgmestre, les Échevins, la Présidente du CPAS, le Président du Conseil Communal, les Conseillers communaux, les Conseillers CPAS et les représentants d'Ensemble, nous avons progressé sur des dossiers de notre programme repris dans la Déclaration de Politique Communale.

Nous avons Ensemble présenté le programme du Centre Culturel, le budget 2025, le Plan Stratégique Transversal, l'avancement sur l'aire de mobilhome de Ronquières, le lancement de la révision du Schéma de Développement Communal, le renouvellement de la reconnaissance de la bibliothèque.

Côté sport, le stade Higuët à Ronquières sera réaménagé pour un montant de 1327150 €, pour le patrimoine, 103 millions d'euros supplémentaires pour les réparations du plan incliné de Ronquières. Et bien d'autres actions !

Cette première année montre que le travail avance, dans le respect des engagements pris afin de faire progresser Braine-le-Comte et ses villages pour la transformer dans la ville dont vous avez envie.

Le groupe Ensemble

ecolo

100000 euros pour 10 caméras de surveillance

La majorité MR-Ensemble s'est donnée pour objectif d'acheter 50 caméras de surveillance sur 5 ans. Cela représente un investissement de 100 000 euros cette année, autant prévu pour l'année prochaine tandis que le montant des années suivantes reste à déterminer.

Si la majorité met en avant leur rôle dans la sécurité et la lutte contre les dépôts sauvages d'immondices, un article récent du journal « Le Soir » questionne l'efficacité réelle et très couteuse de ce dispositif : aucune étude ne montre de baisse significative de la délinquance grâce aux caméras.

Pour Ecolo, ces fonds auraient pu bénéficier à l'humain : renforcer la prévention, l'accompagnement social ou soutenir les équipes de terrain. L'unique potentielle avancée concerne la réduction des dépôts illégaux, la vidéo permettant parfois d'identifier les auteurs.

Cependant, il est impératif de nous interroger sur l'utilité des caméras, car si les incivilités diminuent sur un lieu, elles se déplaceront probablement vers un autre. Trouver un équilibre entre technologie et investissement humain est essentiel pour la cohésion sociale.

Ecolo Braine-le-Comte,
info@braine-le-comte.ecolo.be

Ça fait moins tache sur la facture.



01:00 07:00 11:00 17:00 22:00

Heures creuses : 11h - 17h & 22h - 07h

Le Programme Stratégique Transversal (PST) est un outil de planification communale. Il permet à la Ville de structurer son action autour d'objectifs clairs et mesurables, en lien avec la Déclaration de Politique Communale (DPC) portée, elle, par le Conseil communal.

Ce document encadre les missions que se fixe la Ville pour les prochaines années et se compose d'un volet externe, consacré au développement des politiques communales et d'un volet interne, visant à améliorer l'organisation et le fonctionnement des services.

Présenté dans sa globalité, en séance du Conseil communal du 29 septembre, par le Directeur général, le programme (vidéo + document de synthèse) peut être consulté sur : www.braine-le-comte.be/administration/vie-politique/conseil-communal/plan-strategique-transversal-pst

Le CPAS édite son PST sur base de la Déclaration de Politique Sociale. Ces 2 documents sont aussi disponibles sur notre site internet.

 **Direction générale** : 067/551.410, directiongenerale@7090.be
Député-Bourgmestre : 067/551.419, maxime.daye@7090.be

Notre PST s'articule autour de 6 objectifs stratégiques visant l'horizon 2030 :

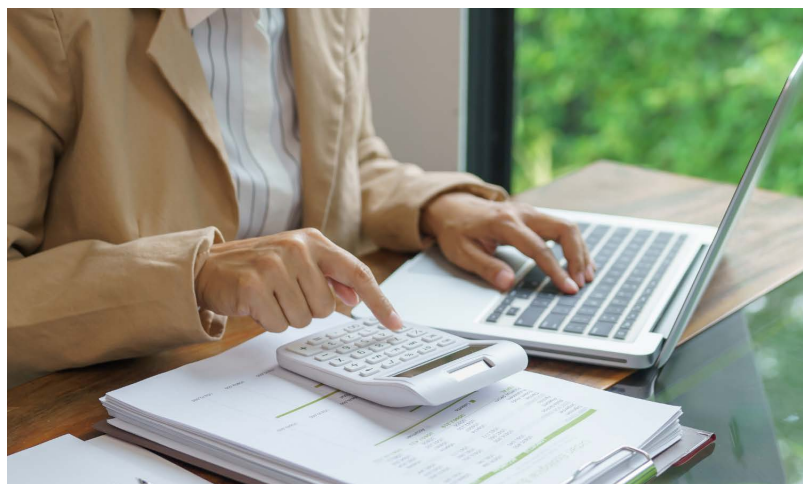
- 1 Braine-le-Comte sera une ville résiliente, sécurisée, qui favorise le développement pour tous dans un écrin propre et vert ;
- 2 Braine-le-Comte sera une ville intégratrice pour tous, prônant la diversité, la connaissance, la solidarité et le développement de soi dans un monde moderne et digital ;
- 3 Braine-le-Comte sera une ville coconstruite et participative avec les citoyens et les acteurs locaux, saine financièrement, soutenue par un Service public local transparent et efficient ;
- 4 Braine-le-Comte sera attractive favorisant le développement économique, le commerce local, le tourisme vert et fluvestre, et l'événementiel porteur ;
- 5 La Ville sera dotée d'une administration socialement responsable ;
- 6 La Ville de Braine-le-Comte disposera d'une gouvernance locale réussie avec l'ensemble des acteurs locaux.

Modification budgétaire de l'exercice 2025

En raison du renouvellement du Conseil communal à l'issue des élections d'octobre 2024, le budget initial 2025 n'a pu être voté que le 24 février 2025. Il a ensuite été validé par la Tutelle le 1^{er} avril 2025. Dès lors, **une seule Modification Budgétaire (MB) a été prévue pour 2025**, ce qui limite l'ampleur des ajustements à opérer.

Cette MB a été soumise au vote du Conseil communal du 20 octobre 2025 (abstention des Conseillers Ecolo pour l'Ordinaire et unanimité pour l'Extraordinaire). **Elle reste en strict équilibre à l'exercice propre** (obligation de la Tutelle) et **le résultat global se clôture en boni**. De plus, elle incorpore le résultat positif du Compte 2024, annulant le besoin de prélever dans les **provisions, lesquelles s'élèvent désormais à près de 6,7 millions d'euros dont 1 million d'euros pour l'aide sociale** et avec un transfert de **500.000 euros vers le fonds de réserves extraordinaires**. Ceci, sans incidence sur le résultat global de manière à prévenir les moyens de financement à venir et éviter la création d'emprunts.

Dépenses et recettes de personnel : la MB corrige les dépenses réelles. Il faut toutefois noter que certains nouveaux engagements ont pris du retard et que, dès lors, le budget initial de 2026 devra reprendre à 100% les nouveaux engagés.



Fonctionnement : le Service des Finances vérifie toujours avec précaution les crédits avec les montants réellement engagés. Cela permet, en MB, de corriger les trajectoires. Il en est de même avec les dépenses de dette grâce aux mesures prises en matière de gestion active de la dette et de la trésorerie.

Transferts : le Gouvernement wallon subsidie dorénavant les Provinces afin de financer davantage les Zones de Secours et de reprendre progressivement le financement communal. La Ville récupère ainsi un peu plus de 385.000 euros.

Bien que la situation financière de la Ville soit actuellement saine, une **vigilance particulière est requise** compte tenu des réformes à venir (allocations de chômage, financement des pensions, etc.). Cela confirme la nécessité d'une gestion rigoureuse car les marges de manœuvre demeurent étroites.

 **Directrice financière** : 067/551.420, DirectriceFinanciereAC@7090.be
Député-Bourgmestre en charge des Finances : 067/551.409, maxime.daye@7090.be

Nous embellissons votre cadre de vie

Plusieurs chantiers ont été finalisés ces dernières semaines (ou sont en passe de l'être) offrant aux riverains et usagers un cadre de vie amélioré et sécurisé.



Le préau de l'école d'Henripont, ainsi que les travaux de réaménagement la rue du Ronchy, rue du Beaussart sont désormais terminés.



La voirie Grand Place est de nouveau ouverte à la circulation et au stationnement. Désormais, l'entrée s'effectue par la N6 et la sortie via la rue Édouard Étienne.



Les travaux à la rue du Moulin seront finalisés prochainement avec la sécurisation et l'embellissement de la rue (poteaux, barrières, plantations, mobilier urbain).

Nos animaux pendant les Fêtes



Non, un animal n'est pas un jouet !

Adopter un compagnon à quatre pattes doit toujours être le fruit d'une réflexion sérieuse et d'une préparation adéquate. **Une adoption impulsive peut conduire à des situations difficiles**, voire à l'abandon de l'animal dans un refuge. Pour éviter cela, rappelons qu'un animal n'est pas un cadeau de Noël, mais un engagement à long terme.

Les feux d'artifice représentent un véritable stress pour les animaux

Si un feu d'artifice est tiré dans votre quartier, la 1ère précaution à prendre est de réduire au maximum l'exposition au bruit : isolez votre animal dans une pièce calme et rassurante, fermez les volets et mettez un fond sonore doux pour couvrir les détonations.

Enfin, rappelons que, **par principe, le tir de feux d'artifice est interdit** (RGP) et que, dès lors, **une demande d'autorisation est obligatoire** (sous peine d'amende) ! Elle sera adressée à l'attention du Député-Bourgmestre, Maxime Daye, au Service Planification d'Urgence : 067/551.443 – planu@7090.be.

Si vous tirez vous-même des feux d'artifice, pensez à prévenir vos voisins afin qu'ils puissent protéger leurs animaux. Il est également recommandé d'opter pour des feux à bruit contenu, moins perturbants pour les personnes et les animaux sensibles.

Dans la perspective du Nouvel An, la date limite pour introduire votre demande est fixée au 17 décembre.

Action de sensibilisation soutenue par la Wallonie.

 **Cellule Bien-être animal** : 067/551.476,
bienetreanimal@7090.be
Échevine du Bien-être animal : 0491/615.744,
ludivine.papleux@7090.be



Nouveaux commerces

Funérailles Fixelles

Funérailles
Rue Vieille Chaussée 2
Braine-le-Comte

Style Braine

Coiffeur et barbier
Rue de la Station 111
Braine-le-Comte

Spar

Grandes surfaces
Rue Charles Mahieu 22
Braine-le-Comte

En pause

Bed & Breakfast
Place René Branquart 1
Braine-le-Comte

Chantiers en cours

Route de Petit-Roeulx

À partir de ce lundi 24 novembre, des travaux de réfection de voirie sont entrepris sur un tronçon de la route de Petit-Roeulx, à hauteur du Parc Cabu, pour une durée estimée à trois semaines (sous réserve de conditions météorologiques).

Ce chantier vise notamment à **sécuriser la sortie du parc et à réduire la vitesse des véhicules**. Les aménagements prévoient un resserrement de la chaussée, la pose d'un ralentisseur ainsi que l'aménagement de bacs de plantations.

Circulation

Pendant les travaux, la circulation sera totalement interrompue sur la portion concernée. La route restera accessible jusqu'aux abords du chantier pour la desserte locale. Un plan de circulation temporaire restera d'application durant toute la durée des travaux.

La circulation des bus entre Steenkerque / Petit-Roeulx et le centre-ville sera suspendue par mesure de sécurité (renseignements disponibles aux arrêts, dans les bus et sur letec.be). En effet, après vérification sur le terrain et malgré l'insistance des Autorités communales, les représentants du TEC ont établi que leurs véhicules sont dans l'impossibilité de circuler sur l'itinéraire de déviation.



Quartier rue Neuve

À la mi-octobre, le chantier de réfection de voirie a débuté en centre-ville sur l'axe rue Neuve, rue du Onze Novembre.

La phase des impétrants se terminera fin janvier. SWDE, ORES et Proximus réalisent actuellement différentes interventions sur leur réseau avant le début du chantier de rénovation de la voirie à proprement parler.

Réfection de la voirie

Le chantier de réfection de voirie doit débuter en février (confirmation à venir dans notre édition de janvier). Les travaux comprendront :

- le réaménagement complet de la voirie ;
- la réalisation de nouveaux trottoirs ;
- l'aménagement de bandes cyclables suggérées et de zone de vigilances à certains carrefours ;
- la création de zones de stationnement.

Ce chantier est découpé en plusieurs étapes concentrées successivement sur des sections de voiries du quartier : rue de l'Industrie > rue du Onze Novembre > carrefour Verrerie / Onze Novembre > rue Neuve (jusqu'au carrefour avec la rue des Frères Dulait > rue Neuve (entre la rue d'Écaussinnes et la rue des Frères Dulait).

Mobilité

Ces axes routiers seront temporairement fermés à la circulation l'un après l'autre et des déviations seront mises en place et signalées en temps utile.

Dès le début de 2026, la mobilité sera plus compliquée dans le quartier : la circulation de transit (parfois intense aux heures de pointe) ainsi que le stationnement des navetteurs du parking P2 SNCB et la gare de bus seront renvoyés vers l'arrière de la gare et le parking P3.



Service Études : 067/551.500, etudes@7090.be
Échevin des Études : 067/551.409, leandre.huart@7090.be

Maillage vert et bleu

Début des travaux

Mi-décembre, débiteront les travaux d'aménagement du site dit de la « Fosse Albecq » et de végétalisation de la rue de l'Europe, prévus dans le cadre de l'appel à projets « Maillage vert et bleu » soutenu par la Wallonie.

Fosse Albecq

Différents aménagements paysagers permettront de transformer ce terrain vague en espace partagé propice à la préservation de la biodiversité. Il facilitera les échanges entre riverains, associations locales environnementales, etc. Pour rappel, ce volet du dossier a fait l'objet d'un processus participatif qui a permis de concilier les préoccupations des riverains avec les impositions de l'appel à projets et les contraintes urbanistiques.



Rue de l'Europe

Des travaux d'aménagement de la voirie auront lieu par endroits pour permettre la création de différentes fosses de plantation. Ces interventions n'auront aucun impact sur la circulation, mais le stationnement pourra être ponctuellement restreint le temps du chantier. À terme, cette végétalisation contribuera à réduire l'effet « îlots de chaleur » que l'on peut rencontrer en été dans les espaces plus minéralisés.



Service Environnement : 067/551.470, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be

Le coût de la gestion des déchets

On le sait : la législation wallonne impose aux communes de **répercuter directement les coûts de gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages sur les bénéficiaires (principe du pollueur-payeur)** de manière à couvrir entre 95% et 110% des coûts de gestion des déchets. **C'est ce que l'on appelle le « Coût-vérité déchets ».**

Les communes wallonnes ont ainsi l'obligation de transmettre chaque année le formulaire coût-vérité réel à l'Office wallon des déchets qui vérifie la stricte application de la législation. Pour les chiffres de 2024, en raison de la cyber-attaque contre le SPW, ce délai a été reporté au 31 octobre 2025.

Après analyse et vérification des chiffres, **le taux de couverture réel du Coût-vérité déchets 2024**, tel que découlant des comptes de cette année, **s'élève à 98 % seulement ! Or, la Ville étant sous plan de gestion « CRAC », ce taux doit impérativement se situer entre 100% et 110%.**

Le total des recettes ne couvre donc pas le total des dépenses, le décret n'est donc pas respecté ! On observe notamment des différentiels au niveau de la vente des sacs et pour ce qui concerne les points d'apports volontaires.

Pour rappel, en 2025, comme en 2024, la taxe déchets n'a pas été majorée, et ce, malgré la hausse des tarifs in BW que l'Autorité communale a décidé de ne pas répercuter sur les citoyens (aucune hausse des tarifs depuis l'exercice 2022).

Le calcul va devoir être effectué à nouveau dans le cadre du budget 2026 et accompagné du vote annuel de la taxe relative aux déchets, **la Ville devra rester attentive à bien respecter ledit décret sous peine d'être sanctionnée !**

Notons enfin que, la Wallonie travaille actuellement à une réforme du Coût-vérité, laquelle pourrait impacter les futures décisions de non-approbation des règlements-taxes.

i Directrice financière : 067/551.420, DirectriceFinanciereAC@7090.be
Député-Bourgmestre en charge des Finances : 067/551.409, maxime.daye@7090.be



Calendrier des déchets

Le calendrier de collecte des déchets d'in BW sera distribué début décembre dans votre boîte aux lettres. Gardez-le sous la main pour ne pas manquer les dates de ramassage, les reports de collectes, les infos utiles, les conseils pour trier mieux ou réduire vos déchets, etc.

Dès sa parution, il sera également publié sur notre site internet : www.braine-le-comte.be. Si vous n'avez pas reçu le calendrier 2026, vous pouvez le retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Vous préférez les applis ? Téléchargez l'application Recycle ! Il vous suffit de vous rendre sur le site de in BW : www.inbw.be/application-recycle.

i Service Environnement : 067/551.470, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be



Curage et gestion de la jussie aux Étangs Martel

En septembre dernier, nos services ont procédé au curage du bassin décanteur des Étangs Martel. En collaboration avec le Contrat Rivière Senne, ils ont effectué un nettoyage complet du bassin et une action ciblée contre la jussie.

Le caractère invasif de cette plante exotique impose des précautions particulières pour éviter toute propagation, notamment grâce à la mise en place de filtres lors du pompage de l'eau. En effet, la jussie se développe très rapidement dans les milieux aquatiques où elle prend la place des espèces locales et perturbe l'équilibre naturel des plans d'eau.

Des contrôles réguliers sont effectués pour limiter sa repousse et permettre aux étangs de retrouver un équilibre durable propice à la biodiversité locale.

i Service Travaux : 067/551.500, travaux@7090.be
Échevine des Travaux en régie : 0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be



Fleurir et recycler : les chrysanthèmes du souvenir

À l'occasion de la Toussaint, grâce au partenariat avec ECOCIM, les tombes de nos Anciens Combattants ont pu être fleuries. Cette année, 133 chrysanthèmes ont été offerts pour honorer leur mémoire, dans une démarche à la fois respectueuse et durable.

NAISSANCE

Louagé Tom né le 08/07/2025, Cartrysse Augustin né le 19/07, Nasri Naïm né le 28/07, Kesteman Roan né le 28/07, Vanden Weghe Gaston né le 29/07, Melis Spencer né le 01/08, Balieu Victoire née le 19/08, Hainski Sascha né le 22/08, Faraguna Théo né le 23/08, Tian Cosmo né le 07/09, Collet Gaspard né le 09/09, Gilain Erwan né le 12/09, Schwartz Rodrigues Maxence né le 14/09, Rubin Hardy Simon né le 15/09, Didouh Vazquez Lopez Elyas né le 01/10, Declercq Théo né le 01/10/2025.

MARIAGES

Archen Mathieu et Tur Anastazja mariés le 05/09/2025, Liouane Mohamed et Lourimi Sinda mariés le 06/09, Collart Julien et Scolas Laura mariés le 06/09, Chaudron Audran et Nachtegael Elodie mariés le 06/09, Verboven Samuel et Leuridan Sarah mariés le 06/09, Dessily Ludovic et Alvarez-Fernandez Kelly mariés le 12/09, Gabreau

Olivier et Clouner Pamela mariés le 20/09, Chiarotto Medhi et Gauthier Ludivine mariés le 04/10, Suys Laurent et Riba Mas Cynthia mariés le 08/10, Lempa Aristote et Inga Ngalula Julie mariés le 11/10/2025.

DÉCÈS

Decoster Marc né le 24/02/1952 et décédé le 25/08/2025, Bulbo Claude né le 06/06/1941 et décédé le 26/08, Dave Didier né le 19/05/1959 et décédé le 27/08, Debuyst Christian né le 05/12/1954 et décédé le 28/08, Tholet Francine née le 12/03/1960 et décédée le 29/08, Dautreline Anne-Marie née le 31/03/1932 et décédée le 31/08, Durdure Bernadette née le 21/06/1944 et décédée le 01/09, Dugardin Marcelle née le 26/07/1942 et décédée le 03/09, Evenepoel Marie-Jeanne née le 22/06/1956 et décédée le 04/09, Larcin Philippe né le 05/10/1946 et décédé le 05/09, Desclèves Marie née le 21/02/1981 et décédée le 07/09, Goffin Marie née le 21/08/1936

et décédée le 09/09, Moeremans Jeanine née le 27/03/1943 et décédée le 09/10, Vanlaer Flore née le 19/12/1936 et décédée le 10/09, Tahon Roger né le 19/12/1928 et décédé le 11/09, Mouche-ron Jean né le 10/02/1942 et décédé le 13/09, Madelein Jeanne née le 24/03/1932 et décédée le 14/09, Descamps Thierry né le 07/08/1961 et décédé le 19/09, Vanackere Luc né le 19/08/1955 et décédé le 19/09, Nonglaire Nelly née le 19/09/1929 et décédée le 21/09, Danneau Jeanine née le 26/10/1947 et décédée le 21/09, Denechaud Joëlle née le 03/06/1967 et décédée le 28/09, Thuet Colette née le 12/12/1948 et décédée le 03/10, Rakovic Dragan né le 24/01/1960 et décédé le 10/10, Branquart Francine née le 04/06/1941 et décédée le 13/10, De Boe Denise née le 21/08/1942 et décédée le 13/10, Marcelis Michel né le 08/04/1952 et décédé le 14/10, Opdecam Zénon né le 15/09/1939 et décédé le 15/10/2025.



Service État civil : 067/551.445, etatcivil@7090.be
Officier de l'État civil : 067/551.434, maxime.daye@7090.be

En respect du RGPD, seuls les avis pour lesquels les familles ont marqué leur accord explicite de publication sont publiés sur la présente page (le RGPD ne s'applique pas pour les personnes décédées).



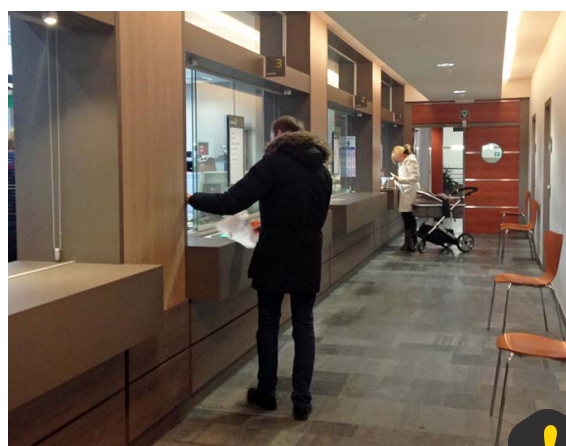
Prime de naissance et allocations familiales

L'arrivée d'un bébé est toujours un moment intense dans une famille.

La prime de naissance octroyée en Wallonie permet de recevoir, deux mois avant l'arrivée de bébé, un montant de 1.367,74€ et d'initier le dossier d'allocations familiales. La demande doit être introduite auprès de l'une des 5 caisses d'allocations familiales wallonnes.

Après la naissance, chaque mois, vers le 8, les parents reçoivent un montant de base, en lien avec l'âge des enfants. Outre ce montant de base, certaines familles peuvent bénéficier d'un supplément en fonction de leur situation ou de celle de l'enfant.

Pour certaines familles précarisées ou à faibles revenus, les allocations familiales peuvent ainsi contribuer au budget familial de manière importante.



Fêtes de fin d'année : adaptation des horaires

Les services communaux adaptent leurs horaires en décembre, en raison des fêtes de fin d'année. Ils seront **inaccessibles les 25 et 26 décembre ainsi que le 1^{er} janvier** (jours fériés).

Nos bureaux fermeront également leurs portes à 11h le vendredi 5 décembre et à midi les mercredis 24 et 31 décembre 2025.

Pensez à anticiper vos démarches ou à privilégier l'utilisation du e-guichet (<https://brainele-comte.e-guichet.be>).

La Bibliothèque / Ludothèque sera fermée du mardi 23 décembre au mercredi 1^{er} janvier 2026.



Infos complètes sur
www.wallonie.be/fr/demarches/beneficier-dallocations-familiales-en-wallonie

Réforme du droit au chômage

La réforme du droit au chômage vise à limiter la durée du droit aux allocations qui sera désormais de 24 mois maximum (modulable en fonction de l'expérience professionnelle).

Les allocations d'insertion seront limitées à 12 mois et le droit aux allocations de chômage ne pourra être activé que si l'on a travaillé au moins un an sur les trois dernières années. **La fin du droit aux allocations se fera de manière progressive**, en plusieurs vagues successives, en fonction de la situation concrète du demandeur d'emploi.

Le droit aux allocations de chômage et le droit au revenu d'intégration (RI) sont deux types d'aides financières très différents, tant dans leur objectif, que dans leurs conditions d'octroi et leur gestion administrative.

En effet, pour obtenir une allocation de chômage, il faut avoir travaillé et cotisé suffisamment. Il s'agit d'un droit contributif. Le revenu d'intégration (RI) est une aide sociale accordée par le CPAS aux personnes qui n'ont plus de ressources suffisantes et ne peuvent pas en obtenir autrement. Il est uniquement octroyé si aucune autre aide (familiale, légale, sociale) n'est disponible. Les conditions d'octroi du chômage et du RI sont complètement différentes de même que le calcul des montants à percevoir.

Si vous avez récemment été informé de la fin de votre droit aux allocations de chômage, **la 1ère chose à faire est de contacter votre conseiller Forem** et, si ce n'était pas encore le cas, de vous lancer activement dans la recherche d'un emploi ou vers une formation. Même si vous pensez être dans les conditions pour bénéficier du RI, vous ne devez pas vous présenter au CPAS avant la date de fin effective de votre droit aux allocations de chômage. En effet, notre personnel ne pourra pas examiner si vous avez droit au revenu d'intégration avant la fin de vos droits au chômage.

La Maison de l'Emploi est accessible sans rendez-vous à la rue Ferrer 11 : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h50. Une permanence téléphonique est assurée au 067/880.205 : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 15h50.



CPAS - Nouvel horaire

Depuis le 1^{er} novembre 2025, le CPAS a revu ses heures d'ouverture.

Il est maintenant ouvert au public comme suit :

- Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h30 à 15h30
- Vendredi : 8h à 12h et de 13h30 à 14h30

Les bénéficiaires du CPAS peuvent bien entendu toujours contacter leur assistant social ou interlocuteur par e-mail.



CPAS

Rue des Frères Dulait 19, 067/551.600, cpas@7090.be
www.braine-le-comte.be/citoyennete/cpas

Présidente du CPAS

0473/820.540, anne-catherine.roobaert@7090.be



Informations complémentaires et liens utiles sur notre site internet
www.braine-le-comte.be/citoyennete/cpas/reforme-du-droit-au-chomage

Formations pour adultes



Formation ouvrier de voirie : Démarrage en avril

Vous rêvez de travailler dans l'aménagement des routes ? 6beaufort et ses partenaires lancent un programme de formation avec possibilité d'emploi à la clé ! Accompagnement et formation garantis pendant 14 mois par des professionnels du secteur et de l'insertion. Démarrage en avril – **Inscriptions dès aujourd'hui.**

« Le numérique ? Même plus peur ! »

Voilà le cri du cœur d'un participant à Digistart, le module d'initiation au numérique. En 54 heures (18 matinées), apprenez à utiliser votre smartphone, ordinateur ou tablette pour dédramatiser leur utilisation dans le cadre de votre recherche d'emploi. **Démarrage en mars.**

Intégration citoyenne (FIC) et Français langue étrangère (FLE)

Deux formations pour comprendre et s'impliquer ! Découvrez la Wallonie, ses institutions, ses cultures et ses traditions à travers une formation de 60 heures dédiée à l'intégration citoyenne. Et apprenez le français deux fois par semaine dans un groupe convivial et motivé. Deux formations inscrites dans le parcours d'intégration. **Démarrage en janvier et mai pour les FIC et toute l'année pour le FLE.**

Ces formations et accompagnements sont gratuits.



6beaufort@7090.be : 067/551.560, www.6beaufort.be

Présidente du CPAS en charge de l'Emploi : 0473/820.540, anne-catherine.roobaert@7090.be



JO BRAINE JUMP

HALL DU
CHAMP DE LA LUNE
53, rue d'Horrues
7090 Braine-le-Comte

DU 20 AU 31 DÉCEMBRE 2025
DE 10H À 18H

(24/12 ET 31/12 DE 10H À 14H - PRIVATISATION POSSIBLE DE 18H À 19H)

FERMÉ LE 25 DÉCEMBRE 2025

1000m²
de jeux
gonflables

ESPACES

1-4ANS

5-12ANS

OBLIGATION D'UN ADULTE PRÉSENT

TARIFS
ENTRÉE: 8€/JOUR
PASS: 24€

INFOS



067/551 530

Agenda

Novembre

21/11 > 13/12

Exposition d'aquarelles Monique Druet

Bibliothèque

📞 Bibliothèque :
067/551.570,
bibliotheque@7090.be



24/11 | 19h

Conférence : variétés anciennes d'arbres fruitiers aménagements favorables à la biodiversité au verger

Inscription souhaitée

📞 Service Environnement : 067/551.470,
environnement@7090.be

27/11 | 16h > 19h

Collecte de sang

Athénée Royal Jules Bordet

📞 Croix Rouge : 067/771.484,
www.donneurdesang.be



27/11 > 01/12

Les Nuits Étoilées (Afterwork, Soirée Nuit Étoilée, visite de St-Nicolas...)

Rue Rosemont – Ronquières

📞 CRACS : 0476/992.804,
cracsronquières@gmail.com

27/11 | 20h

Théâtre – Pouvoir : Révolte d'une marionnette

Salle Victor Jara

📞 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

28/11 | 19h > 21h

Atelier intergénérationnel

Ateliers techniques mixtes (peinture et collage) sur le thème des poissons animé par l'illustratrice brainoise Marina le Floch (<https://lebruitdesimages.com>).

À partir de 8 ans (accompagné d'un adulte).
Réservation indispensable au comptoir de prêt
ou au 067/551.570.

PAF : 5€

📞 Bibliothèque : 067/551.570, bibliotheque@7090.be

28/11 | 20h

Musique – The Limiñanas



Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

29/11 | 9h > 12h

Semaine de l'arbre & Opération « Un enfant, un arbre »

La Semaine de l'Arbre revient à Braine-le-Comte pour une nouvelle édition avec, en complément, son opération « Un enfant, un arbre ».

Thématique de cette édition : la haie fleurie.

Le Service Environnement, qui encadre ce projet, propose à tous les Brainois de venir retirer un arbre ou un arbuste à planter dans leur jardin. Ce sera également l'occasion de venir à la rencontre des associations locales actives dans le domaine de la préservation de la nature. De plus, les parents des enfants nés durant l'année écoulée ont eu la possibilité de recevoir un arbre pour fêter l'arrivée de leur nouveau-né. Ce qui permet de marquer l'évènement et de participer à la préservation de la biodiversité.

Parking SNCB

Une action subventionnée dans le cadre de BiodiverCité (SPW)

📞 Service Environnement : 067/551.470,
environnement@7090.be

29/11

Marché des producteurs locaux Henripont

📞 ASBL Henrichamps :
www.facebook.com/davidhenrichamps/

30/11 | 9h > 12h

Atelier de taille d'arbres fruitiers

Sur inscription

📞 Service Environnement : 067/551.470,
environnement@7090.be

30/11

Goûter de Saint-Nicolas

Centre 9 - Petit-Roeulx

📞 Les Festivités de PRLB : festivites.prlb@gmail.com

Décembre

04/12 | 14h > 16h

Alzheimer Café

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

📞 Service Seniors : 067/551.553, seniors@7090.be

04/12 | 20h



Musique – Colt

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

06/12

Spectacle de Saint-Nicolas

Club 7491 : www.club7491.be

📞 École communale Steenkerque :
067/636.087, rsh@ecoles.7090.be



Le Marché de Noël de Braine-le-Comte revient du 5 au 7 décembre !

La magie des fêtes s'installe à Braine-le-Comte le temps d'un week-end, du vendredi 5 au dimanche 7 décembre, à l'occasion du traditionnel Marché de Noël.

Sur le parking des Dominicains, une cinquantaine de chalets proposeront artisanat, décorations, gourmandises, petite restauration et boissons chaudes. En parallèle, plus d'une vingtaine d'artisans exposeront leurs créations en salle.

Tout au long du week-end, **animations festives et maison du Père Noël** feront briller les yeux des petits comme des grands.

Programme complet disponible sur <https://tourisme.braine-le-comte.be/>.



📞 Office du Tourisme : 067/551.545, officedutourisme@7090.be
Échevin du Tourisme : 0485/452.043, andre-paul.coppens@7090.be

06/12**Souper de Saint-Nicolas**

Salle de la Tourette

RFC Ronquières : www.fcrhy86.be**07/12****Visite de Saint-Nicolas**

Salle de la Butte

Le Moulin de la Butte :
moulindebutte@gmail.com**08/12 | 14h20****Promenade guidée : Où est Saint-Nicolas ?**

Rendez-vous aux Étangs Martel

PAF : 1€

Haute Senne Culture :
hs.culturepatrimoine@gmail.com**11/12****Soirée dialectale**

Salle Baudouin IV

Scrèneus Brin-Nous : 0478/723.710

**12/12****Cinéma : Here**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be**13/12 | 11h > 17h****Marché de Noël au Home Rey**

Comme chaque année, la maison de repos du CPAS de Braine-le-Comte, la Résidence Rey, vous propose son traditionnel Marché de Noël qui ouvrira ses portes ce 13 décembre de 11h à 17h.

C'est l'occasion de faire quelques achats pour les fêtes tout en appréciant les travaux réalisés tout au long de l'année par les résidents et leurs amies et amis, tels que des sachets de galettes artisanales, des paniers garnis, etc.

Vous pourrez également vous mettre dans l'ambiance des fêtes de fin d'année avec son traditionnel verre de vin chaud.

Résidence Rey : 067/346.600,
maisonderepos@7090.be**13/12****Noël à Hennuyères**

Village d'Hennuyères

Collectif Voisins Voisines :
www.voisinsvoisinesdhennuyeres.be**13/12 & 14/12****Repas Viva For Life**

Salle de la Butte

Hennuyères Animations : francodoris@live.be**14/12 | 16h****Théâtre jeune – Glow !**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be**15/12 | 19h****Conseil communal**Hôtel de Ville (1^{er} étage)Direction générale : 067/551.470,
directiongenerale@7090.be**16/12****Concert et Marché de Noël**

ENDBE

ENDBE : <https://sites.google.com/view/endbe-blc>**17/12 > 04/01****Plaine de jeux indoor**

Champ de la Lune

Braine Ô Sports : 067/551.530,
braineosports@7090.be**17/12****Cinéma de Noël : Niko le petit renne**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be**17/12 | 18h30****Musique – Famillissimo**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be**18/12 | 20h****Spectacle - Viktor Vincent : Fantastik**

Salle Baudouin IV

Zygomatix : www.zygomatix.be**20/12 & 21/12****Marché de Noël Steenkerque**

Place de Steenkerque

Club 7491 : www.club7491.be**20/12 | 10h30****Contes d'hiver et de Noël**

Par Chantal Denis, petit spectacle pour les enfants de 2 ans à 6 ans accompagnés d'un adulte.

Gratuit sur réservation au comptoir de prêt de la Bibliothèque ou par téléphone

Bibliothèque : 067/551.570,
bibliotheque@7090.be**24/12 | 19h30****Souper de Noël (Réservation obligatoire)**

Salle de la Tourette

Comité organisateur : 0470/594.919

30/12 | 16h > 19h**Collecte de sang**

Athénée Royal Jules Bordet

Croix Rouge : 067/771.484,
www.donneurdesang.be**Janvier****08/01 | 14h30 > 16h30****Conférence : Le concept des libertés à la lumière des neurosciences cognitives**Hôtel de Ville (1^{er} étage)Haute Senne Culture :
hs.culturepatrimoine@gmail.com**09/01 | 20h****Musique – BJ Scott & Friends**

Salle Victor Jara

Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be**15/01 | 20h****Théâtre – L'amour sous algorithme**

Salle Victor Jara

Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be**22/01 | 20h****Théâtre – L'embarras du choix**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

= Activité bénéficiant du covoiturage culturel gratuit.

Jeunesse : Vibe Up !



Les Jeunes se mobilisent aussi cet hiver !

Fin décembre, un programme d'activités s'ouvre aux Jeunes brainois (dès 14 ans).

Toujours dans une dynamique participative, le projet « Vibe Up ! » contribuera à développer la citoyenneté et l'autonomie des Jeunes.

Autour d'activités pour les Jeunes et avec les Jeunes, un mouvement positif et collaboratif se mettra en place, tout en stimulant la créativité des participants et en développant leurs compétences lors d'ateliers ou de moments conviviaux.

Dates pressenties : du 22 décembre au 3 janvier.

Programme complet et infos pratiques sur www.braine-le-comte.be, sur la page Facebook de la Ville et sur le compte Instagram « laj_7090 ».

Blocus à BLC

Du 5 au 30 janvier 2026, un espace blocus sera ouvert aux étudiants brainois.

Du lundi au vendredi de 9h à 16h, la salle de réunion de l'Espace culturel B5 (rue de la Station 70) leur sera accessible.

En-dehors des heures de bureaux, la Bibliothèque communale peut également accueillir les étudiants en soirée (ouverture jusqu'à 18h – 19h le vendredi) et le samedi (de 10h à 12h et 13h à 16h).

 **Service Jeunesse :** 067/551.555, jeunesse@7090.be
Échevin de la Jeunesse : 067/551.409, christophe.houssiau@7090.be



Go sur Insta

Afin de continuer à communiquer facilement avec les Jeunes brainois, le Service Jeunesse réactive le compte Instagram de l'ancienne Maison des Jeunes !

Restons en contact et suis la Jeunesse de Braine-le-Comte aka « laj_7090 » sur Insta.

Budget participatif PCDR



Vous représentez une association locale ? Vous avez des projets à développer et êtes en recherche de soutien financier ?

Pourquoi ne pas répondre à l'appel à projets « Budget participatif PCDR » ? **Un montant total de 20.000 euros** est, en effet, **dédié aux initiatives locales et associatives**.

Votre proposition devra notamment avoir pour objectif d'améliorer notre cadre de vie dans l'intérêt général et de manière durable en conformité au Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Le dossier doit être introduit en ligne sur www.braine-le-comte.be. Vous pouvez également obtenir un formulaire de demande « papier » à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Vous avez jusqu'au 5 janvier 2026.

 **Service Environnement :** 067/551.470, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 067/551.409, pierreyves.hubaut@7090.be

Décisions du Conseil communal

Pour consulter les décisions du Conseil communal, rendez-vous sur www.deliberations.be/braine-le-comte. Ce nouveau portail simplifie l'accès aux délibérations, depuis la proposition rédigée à l'attention des Conseillers lors de la fixation de l'ordre du jour jusqu'à la validation des décisions après le vote de l'Assemblée.

Un second onglet « Publications » reprend les obligations de publications légalement imposées à la Ville : enquêtes publiques (Urbanisme et Environnement), règlements-taxes, Arrêtés du Bourgmestre, etc. sont dorénavant consultables à cet endroit.

 **Direction générale :** 067/551.410,
directiongenerale@7090.be
www.deliberations.be/braine-le-comte